

Association AGIR

37 Rue de Dunkerque

59820 GRAVELINES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2017

COMECO

Société de Commissariat aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de DOUAI

3, Rue Adolphe Thiers 62 200 BOULOGNE SUR MER

Tél. 03.21.38.33.54 – Fax 03.21.98.45.86

AGIR

Association

Siège social : 37 Rue de Dunkerque

59820 GRAVELINES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2017

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association AGIR relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association AGIR à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association AGIR à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Gravelines, le 18 Juin 2018,

Le Commissaire aux comptes

COMECO
Membre de la Compagnie
Régionale de Douai

Clotaire SPANNEUT



A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and curves, positioned to the right of the stamp.

2 FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Le résultat de l'exercice est un excédent de 79 546 euros, pour un excédent de 101 434 euros en n-1.

Cet excédent a été imputé aux fonds dédiés.

Ils étaient de 418 465 euros et passent donc à un montant de 498 011 euros.

Subventions :

D'un montant de 2 463 020, le montant des subventions allouées sont en retrait de - 35 046 euros, et se répartissent de la manière suivante :

- Collectivité locales	-	72 928
- Plie Fonds FSE et fonds CUD	-	5 160
- Fonds CUI	+	31 511
- Aide à l'embauche	+	1 372
- Convention ACI aides postes et ETP	+	16 569
- FDI	-	8 445
- Autres	+	1 000
- Enveloppe modulaire ACI	+	1 036

La commune de GRAVELINES nous a octroyé une subvention de 1 000 000 euros. Néanmoins, l'Association a constaté en 2017 une baisse des subventions des autres partenaires locaux.

A noter, les accord de subventions PLIE d'un montant total de 160 209 euros sont pris en compte en 2017. Ces accords, recus en 2017, font suite aux appels à projets déposés concernant les actions 2017. Les versements, quand à eux, étant perçus sur les exercices futurs, des écarts de montant, inconnus à ce jour, pourraient survenir ultérieurement. Par mesure de prudence, il est constaté un produit à recevoir limité à 80 % du montant alloué, soit 128 167 euros.

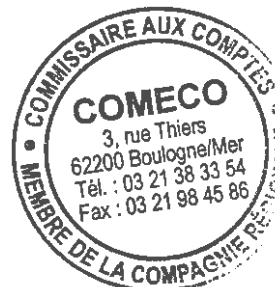
Masse salariale du « Public contrats aidés : CUI

La masse salariale du « Public contrats aidés CUI » a augmenté en passant à 260 516 euros en N contre 200 188 en N-1 pour un nombre d'heures travaillées de 22 704 heures en N contre 17 563 heures en 2016.

Le coût global pour l'Association, après prise en charge par l'Etat, a augmenté de + 28 817 euros : Il est de 101 009 euros en N contre 72 192 euros en N-1.

Le coût horaire net est de 4,45 euros contre 4,11 euros en N-1

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Total charges	260 516	200 188
Total produits	159 507	127 996
Coût net	101 009	72 192
Heures	22 704	17 563
Coût net horaire	4,45	4,11



Masse salariale du « Public contrats aidés : CDDI

La masse salariale du « Public contrats aidés CDDI » s'élève à 1 188 453 euros pour un nombre d'heures travaillés de 104 059 heures intégralement prise en charge par l'Etat.

Masse salariale du personnel permanent + personnel extérieur :

Le coût net pour l'Association (après imputation des produits correspondant aux conventions de mise à disposition de personnel à l'Association entraide , ainsi que la subrogation des indemnités de sécurité sociale) est de 638 945 euros,

Formation :

L'Association maintient toujours son action pour la formation des contrats aidés et pour son personnel permanent.

Bien qu'une partie des coûts soit pris en charge directement par les Organismes, pour les contrats aidés, le coût global pour l' Association est de 110 614 euros (y compris l' obligation légale).

Après financement par Uniformation et par Entreprendre Ensemble à travers les Fonds dédiés de la CUD, le coût net pour l'Association est de 60 216 euros.

Investissements :

l'Association a effectué un montant d'investissement de 111 198 euros.

Solde des produits et charges sur exercices antérieurs :

Néant

Autres informations :

- la dotation 2017 du Comité d'Entreprise s'élève à 9 308 euros (oeuvres sociales et budget de fonctionnement),
- une provision pour risque est dotée à hauteur de 7 874 euros,

Évènements intervenus postérieurement à la clôture de l'exercice :

Néant



ASSA AGIR
37 RUE DE DUNKERQUE

59820 GRAVELINES

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017



Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

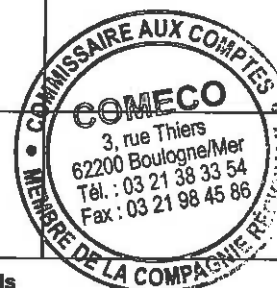
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2017	Net au 31/12/2016
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences, marques ...	58 755	53 845	4 910	7 460
Fonds Commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	17 183	13 746	3 437	5 155
Installations tech., matériels, outillage	150 189	95 213	54 976	8 953
Autres	265 277	164 579	100 697	74 802
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participation				
Titres immo. de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	7 701		7 701	4 851
Total	499 105	327 383	171 721	101 220
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnement				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur command				
Créances (3)				
Créances usagers et comptes rattachés				
Autres	277 975	6 086	271 889	505 415
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	454 167		454 167	288 400
Charges constatées d'avance (3)	12 720		12 720	4 932
Total	744 862	6 086	738 776	798 748
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	1 243 967	333 469	910 497	399 968
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels



	Net au 31/12/2017	Net au 31/12/2016
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatif sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves	175 398	175 398
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)		
Autres fonds associatifs		
- Fonds associatif avec droit de reprise		
. apports		
. legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
. résultats sous contrôle de tiers financeurs		
- Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
- Subv. d'investis. sur des biens non renouvelables par l'organisme		
- Provisions réglementées		
- Droits des propriétaires (Commodat)		
Total	175 398	175 398
PROVISIONS		
Provisions pour risques	7 874	45 000
Provisions pour charges	25 184	23 975
Total	33 058	68 975
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement	498 011	418 465
Sur autres ressources		
Total	498 011	418 465
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 094	29 299
Dettes fiscales et sociales	182 556	185 521
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		15 029
Autres dettes	380	7 282
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)		
Total	204 030	237 130
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	910 497	899 968
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
ENGAGEMENTS DONNES		

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels



	du	01/01/2017	%	du	01/01/2016	%	Var. en val. annuelle	
	au	31/12/2017	PE	au	31/12/2016	PE	en euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :								
Ventes de marchandises								
Production vendue (biens et services)		54 356	1,92		17 352	0,62	37 003	213,25
Montant net du chiffre d'affaires		54 356	1,92		17 352	0,62	37 003	213,25
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation		2 463 020	86,86		2 498 066	89,89	-35 046	-1,40
Reprises sur prov. et amort, transfert		177 526	6,26		115 942	4,17	61 584	53,12
Cotisations								
Autres produits		140 761	4,96		147 585	5,31	-6 824	-4,62
Total		2 835 662	100,00		2 778 946	100,00	56 716	2,04
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :								
Achats de marchandises								
Variation des stocks								
Achats de matière pre. et autres approv								
Variation des stocks								
Autres achats et charges externes		362 026	12,77		355 274	12,78	6 752	1,90
Impôts, taxes et versements assimilés		140 027	4,94		136 313	4,91	3 714	2,72
Salaires et traitements		1 767 752	62,34		1 696 315	61,04	71 437	4,21
Charges sociales		424 727	14,98		398 354	14,33	26 373	6,62
Dotations aux amort. et aux prov.								
- Sur immobilisations : dot. aux amort.		40 698	1,44		30 996	1,12	9 701	31,30
- Sur immobilisations : dot. aux dép.								
- Sur actif circulant : dot. aux dép.		6 086	0,21				6 086	#####
- pour risques et charges : dot. aux prov		1 209	0,04		1 666	0,06	-456	-27,40
Subventions accordées par l'associatio								
Autres charges		64	0,00		1	0,00	63	#####
Total		2 742 589	96,72		2 618 919	94,24	123 670	4,72
Résultat d'exploitation		93 073	3,28		160 027	5,76	-66 954	-41,84
Quote-parts de résultat sur op. en commun								
Excédent ou déficit transféré								
Déficit ou excédent transféré								
Produits financiers								
De participation								
D'autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés		577	0,02		456	0,02	121	26,52
Reprises sur prov. et dép. transf. de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions de V.M.P.								
Total		577	0,02		456	0,02	121	26,52
Charges financières								
Dotations aux amort. et dép. et prov								
Intérêts et charges assimilées								
Différence négatives de change								
Charges nettes sur cession de V.M.P.								
Total								
Résultat financier		577	0,02		456	0,02	121	26,52
Y compris :								
Redevances de crédit-bail mobilier								
Redevances de crédit-bail immobilier								
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs								
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs								
(3) Dont produits concernant les entités liées.								
(4) Dont intérêts concernant les entités liées.								

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels



	du 01/01/2017	%	du 01/01/2016	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2017	PE	au 31/12/2016	PE	en euros	%
RESULTAT COURANT	93 650	6,30	160 433	5,77	-66 833	-41,64
PRODUITS EXCEPTIONNELS :						
Sur opérations de gestion	811	0,03			811	#####
Sur opérations en capital	1 600	0,06	800	0,03	800	100,00
Reprises prov. et dép. et transf de c	45 000	1,59	100 000	3,60	-55 000	-55,00
Total	47 411	1,67	100 800	3,63	-53 389	-52,97
CHARGES EXCEPTIONNELLES :						
Sur opérations de gestion	15 601	0,55	201	0,01	15 400	#####
Sur opérations en capital	38 040	1,34	114 647	4,13	-76 607	-66,82
Dotations aux amort. et dép. et aux prov	7 874	0,28	45 000	1,62	-37 126	-82,50
Total	61 515	2,17	159 849	5,75	-98 334	-61,52
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-14 104	-0,50	-59 049	-2,12	44 945	76,11
Participation des salariés aux résultats						
Impôts sur les bénéfices						
SOLDE INTERMEDIAIRE	79 546	2,81	101 434	3,65	-21 888	-21,58
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
Engagements à réaliser sur des ressources affectées	79 546	2,81	101 434	3,65	-21 888	-21,58
TOTAL DES PRODUITS	2 883 650		2 880 202		3 448	0,12
TOTAL DES CHARGES	2 883 650		2 880 202		3 448	0,12
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0,00	0	0,00		
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES						
Produits						
Bénévolat	12 180		754		11 426	#####
Prestations en nature	130 819		137 434		-6 615	-4,81
Dons en nature						
Total	142 999		138 188		4 811	3,48
CHARGES						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services	130 819		137 434		-6 615	-4,81
Personnel bénévole	12 180		754		11 426	#####
Total	142 999		138 188		4 811	3,48

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels



ANNEXE

- Règles et méthodes comptables
- Faits majeurs de l'exercice
- Nouvelles règles comptables sur les actifs
- Notes sur le Bilan Actif
- Notes sur le Bilan Passif
- Notes sur le Compte de Résultat
- Engagements financiers et autres informations



Voir en page 3 le rapport de Fiducia! Expertise sur les comptes annuels

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2017

Durée : 12 mois

1 RÈGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général et du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'activité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.



2 FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE



**REGLES COMPTABLES SUR LES ACTIFS,
AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS**

OPTIONS RETENUES

	Date de 1ère option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
des titres de participation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
des autres titres immobilisés et titres de placement		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Coûts d'emprunts activables				
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Dépenses de développement remplissant les les critères d'activation				
montant comptabilisé en charges pour l'exercice		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	structure		composants	
			Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles	L	3 ans				
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriel	L	3 à 7 ans				
Autres immobilisations corporelles	L	3 à 10 ans				



4 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement.....		

Fonds commercial :

	Valeur nette	Taux amortissement
Eléments achetés.....		
Eléments réévalués.....		
Eléments reçus en apport.....		

Actif immobilisé :

<i>Valeurs brutes</i>	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	57 876	878		58 755
Immobilisations corporelles.....	356 914	107 470	31 735	432 649
Immobilisations financières.....	4 851	2 850		7 701
Total.....	419 641	111 198	31 735	499 105

<i>Amortissements et provisions</i>	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	50 416	3 429		53 845
Immobilisations corporelles.....	268 005	37 269	31 735	273 539
Immobilisations financières.....				
Total.....	318 421	40 698	31 735	327 383

Créances représentées par des effets de commerce : Non recensé

Usagers.....	
Autres créances.....	

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	7 701	7 701	
Actif circulant et charges constatées d'avance.....	289 256	289 256	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Créances rattachées à des participations.....	
Immobilisations financières.....	
Usagers et comptes rattachés.....	
Autres créances.....	264 515
Disponibilités.....	

Charges constatées d'avance :

	12 720
--	--------



5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Fonds associatifs sans droit de reprise.....				
Ecart de réévaluation sur des bien sans droit de reprise.....				
Réserves.....	175 398			175 398
Report à nouveau.....				
Résultat comptable de l'exercice...				
Fonds associatifs avec droit de reprise.....				
Ecart de réévaluation sur des bien avec droit de reprise.....				
Subventions d'investissement non renouvelables par l'organisme.....				
Provisions réglementées.....				
Droits des propriétaires(Commoda				
Total.....	175 398			175 398



5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DES RESERVES, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
Réserves				
Indisponibles.....				
Statutaires ou contractuelles.....				
Réserves réglementées :				
- plus-values nettes long terme.....				
- sur octroi de subvention d'invest.....				
- autres.....				
Autres réserves :				
- de propre assureur.....				
- pour projet associatif.....				
- diverses.....				
Total (1)	175 398			175 398
Provisions réglementées				
Relatives aux immobilisations.....				
Relatives au stocks.....				
Relatives aux autres éléments d'actif....				
Amortissements dérogatoires.....				
Provision spéciale de réévaluation.....				
Plus-value réinvestie.....				
Autres provisions réglementées.....				
Total (2)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges.....	45 000	7 874	45 000	7 874
Provisions pour garanties aux usagers..				
Provisions pour risques d'emploi.....				
Provision pour amendes et pénalités....				
Provision pour grosses réparations.....				
Autres provisions risques et charges.....	23 975	1 209		25 184
Total (3)	68 975	9 083	45 000	33 058
Dépréciations				
Sur immobilisations				
- incorporelles.....				
- corporelles.....				
- financières.....				
Sur stocks et en cours.....				
Sur cptes usagers et cptes rattachés....				
Autres dépréciations.....		6 086		6 086
Total (4)		6 086		6 086
Total général (1 + 2 + 3 + 4)	244 373	15 169	45 000	214 542
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation.....		7 295		
- financières.....				
- exceptionnelles.....		7 874	45 000	



5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)					
RESERVE POUR PROJET ASSOCIATIF					
Intitulé des projets	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions		A la clôture
			Consommation par affectation du résultat	Consommation par investissement transfert vers le cpte 1027	
Total					

TABLEAU DU REPORT A NOUVEAU AVANT REPARTITION DU RESULTAT

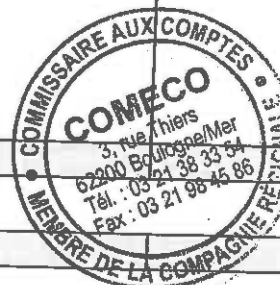
	Débiteur	Créditeur
Nature du report à nouveau		
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinés :		
- à l'exercice.....		
- aux exercices ultérieurs.....		
Report à nouveau non affecté des activités sous contrôle de tiers financeurs.....		
Report à nouveau gestion propre.....		
Solde		



5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D=A-B+C
Subventions					
Commune de GRAVELINES					
subvention 2017	1 000 000		501 989	1 000 000	498 011
subvention 2016	1 050 000	418 465	418 465		
Total	2 050 000	418 465	920 454	1 000 000	498 011
Apports, dons, legs					
Apports					
Sous-total					
Dons manuels					
Sous-total					
Legs et donations					
Sous-total					
Total					



5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DE REPARTITION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

	Déficit	Excédent
Résultat comptable de l'exercice		
- dont part du résultat sur gestion propre		
- dont part du résultat sous contrôle des tiers financiers (détails).....		



5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

Etats des dettes :

	Montant brut	A 1an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	21 094	21 094		
Dettes fiscales et sociales	181 117	181 117		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	380	380		
Produits constatés d'avance				
Total :	202 591	202 591		

Dettes représentées par des effets de commerce : Non recensé

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan

Emprunts et dettes auprès établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs.....	
Dettes fiscales et sociales.....	
Autres dettes	4 731 114 635

Produits constatés d'avance :



6 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

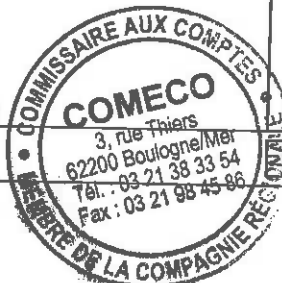
VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Par catégorie	Chiffre d'affaires		%	
	N	N-1	N	N-1
Travaux refacturés	54 356	17 352	100,00	100,00
Total	54 356	17 352	100,00	100,00

Par secteur géographique	Chiffre d'affaires		%	
	N	N-1	N	N-1
Total				

VENTILATION DES RESSOURCES

	Ressources		%	
	N	N-1	N	N-1
Subventions	2 463 020	2 498 066	85,41	86,73
Cotisations				
Dons				
Apports				
Legs et donations				
Prod. liés à des financements réglemen				
Ventes de dons en nature				
Autres prod. de la générosité du public				
Transfert de charges	177 526	115 942	6,16	4,03
Avantages en natures	130 819	137 434	4,54	4,77
Autres produits	64 875	27 960	2,25	0,97
Produits exceptionnels	47 411	100 800	1,64	3,50
Total	2 883 650	2 880 202	100,00	100,00



6 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

1. Méthode de valorisation des contributions volontaires figurant au compte de résultat.

Nature	Méthode de valorisation
BENEVOLAT	960 Heures au SMIC chargé en 2017

2. Informations sur les contributions volontaires ne figurant pas au compte de résultat.

Nature	Valorisation



7 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagements reçus :

Non recensé

Legs et donations autorisés par l'organisme de tutelle..
 Legs et donations acceptés par les organes
 statutairement compétents.....
 Ressources en nature stockées.....
 Garanties, cautions obtenues.....
 Droit d'usage des locaux
 Autorisation de découvert
 Autres engagements

Engagements donnés :

Non recensé

Avals et cautions.....
 Droit d'usage de locaux concédés par l'association.....
 Autres engagements

Dettes garanties par des sûretés réelles

Montant garanti

Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées :**Engagements**

Exercice en cours		Exercice précédent	
Provisionné	Non provis.	Provisionné	Non provis.

Régimes à prestations définies

Régimes additifs en droits

Régimes chapeaux

--	--	--	--

Indemnités de fin de carrière

		25 184	
--	--	--------	--

Méthodes et hypothèses utilisées :



7 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS (suite)

**Engagements
de crédit bail :**

Terrains
Constructions
Inst. techn., mat. & out
Autres immo. corp.
Immo. en cours

Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix achat résiduel (1)
Exercice	Cumulées	jusqu'à 1 an	+1 à 5 ans	+ 5 ans	Tot. à payer	

Totaux

--	--	--	--	--	--	--

(1) Selon contrat

AUTRES INFORMATIONS



Association AGIR

37 Rue de Dunkerque

59820 GRAVELINES

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31/12/2017

COMECO

Société de Commissariat aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de DOUAI

3, Rue Adolphe Thiers 62 200 BOULOGNE SUR MER

Tél. 03.21.38.33.54 – Fax 03.21.98.45.86

ASSOCIATION AGIR

**37 Rue de Dunkerque
59820 GRAVELINES**

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le
31/12/2017**

Aux membres de l'Association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Personne concernée : Mairie de Gravelines

Nature et Objet : Subvention de fonctionnement allouée par la Mairie de Gravelines répondant aux missions de l'association.

Modalités : Pour l'année 2017, montant de la subvention 1 000 000 €.

Personne concernée : Mairie de Gravelines

Nature et Objet : Mise à disposition de personnel à l'Association ENTR'AIDE.

Modalités : 35 422 € facturé pour l'exercice 2017.

Personne concernée : Mairie de Gravelines

Nature et Objet : Refacturation de frais à l'Association ENTR'AIDE.

Modalités : 3 745 € montant facturé pendant l'exercice 2017.

Personne concernée : Mairie de Gravelines

Nature et Objet : Mise à disposition d'un ensemble de biens immobiliers sis à Gravelines.

Modalités : Valorisé 130 819€ pour 2017.

Fait à Gravelines, 18 Juin 2018

Le Commissaire aux comptes
COMECO
Membre de la Compagnie
Régionale de Douai

Clotaire SPANNEUT

